

POSTULAT

Auteur Guido Walker, CVPO, Gaby Fux-Brantschen, CVPO, et Marcel Zenhäusern (suppl.), CVPO
Objet Campagne pour le bois dans le canton du Valais
Date 13.12.2019
Numéro 5.0492

Le canton du Valais jouit d'une longue tradition dans la construction de bâtiments en zone rurale. Les vieilles bâtisses, les écuries, les chalets et les ruraux construits en bois constituent une partie importante du paysage culturel existant et forment le cœur de nombreux villages dans tout le canton. En milieu urbain, en revanche, les modes de construction ne reposent plus que rarement sur le bois et font plus facilement appel au béton, en intégrant très peu d'éléments en bois. Les matériaux utilisés contiennent du ciment et de nombreux autres matériaux inertes qui sont très toxiques et qui, après la démolition ou l'assainissement des bâtiments, doivent être stockés dans des décharges. Un tel circuit occasionne toujours plus de polluants dans les déchets de construction, lesquels finissent dans les eaux souterraines et entraînent des contaminations.

Les méthodes de construction modernes ont redécouvert le bois. En proie à une forte pénurie de logements, la région de Munich a par exemple vu le lancement d'une offensive visant à produire des immeubles en bois. Les tours d'habitation préfabriquées et comptant jusqu'à huit étages peuvent être entièrement réalisées et terminées en un temps record (1 à 2 mois). En plus de minimiser les taux d'erreurs, la préfabrication dans le cadre d'un atelier à l'abri des aléas météorologiques a aussi pour effet de préserver le savoir-faire propre à la construction en bois et d'en permettre la transmission par des professionnels expérimentés et plus âgés aux générations à venir. S'agissant des propriétés incendie des panneaux en bois, on a constaté contre toute attente que lors des tests, la couche extérieure carbonisée agit comme une couche de protection et empêche la combustion des éléments en bois figurant en dessous. En 2017, la plus haute tour en bois d'Europe (84 mètres) a été construite à Vienne.

Pour de plus d'informations, voir le lien suivant:

<https://programm.ard.de/TV/Themenschwerpunkte/Musik-und-Kultur/Alle-Kultursendungen/Startseite/?sendung=284872434888260>

Conclusion

Dans l'optique d'un développement écologique et durable du milieu bâti, nous prions le Conseil d'Etat de créer les conditions permettant une offensive cantonale en faveur du bois et de promouvoir une utilisation durable du bois domestique dans le secteur de la construction.